



Date: 20 mars 2019

Lieu: Salle de cours de La Serre (ch. de Bérée 4a)

Heure: 18h30 – 20h30

Participants: 33 (selon liste de présence dûment signée)

## **1. Accueil, bienvenue et ouverture de la séance**

La Présidente, Mme Amiguet, ouvre la 2<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des habitants des Fiches Nord (AHFN) et souhaite la bienvenue aux participants. Elle remercie Julien Henzelin de La Serre de nous accueillir dans ses locaux.

Elle excuse Guillaume Rais, secrétaire, et Céline Piller-Guérin, responsable des locaux.

2 scrutateurs se proposent pour compter les voix durant la soirée, le Comité les remercie.

## **2. Présentation de La Serre par Julien Henzelin**

Julien Henzelin nous souhaite la bienvenue et se réjouit de nous accueillir dans les locaux de La Serre. La Serre est un espace de co-working au sein d'une école de naturopathie, basée sur la médecine naturelle européenne. Ce lieu est ouvert à tous et comprend également une salle de cours, ainsi qu'un espace de restauration tenu par la Luncheonette. Les locaux ont été pensés et décorés afin d'intégrer les principes de naturopathie dans lieux, notamment par le choix des éclairages ou la présence de verdure.

Finalement, La Serre est membre de l'AHFN et est très contente de cultiver ses plantes médicinales avec ses élèves sur une butte de l'Association.

## **3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2018**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mars 2018 est adopté (29 pour, 2 abstentions, pas d'opposition).

## **4. Rapport du Comité – présentation des activités de l'Association en 2018**

Voir la présentation Powerpoint en annexe.

## **5. Présentation des comptes 2018 par le Trésorier – Rapport des vérificateurs des comptes et adoption**

Les comptes 2018 ont été mis à jour depuis l'envoi aux membres avec la convocation. La nouvelle version présentée par le trésorier intègre un remboursement des charges de la SIL (électricité), ainsi que les frais d'utilisation de l'eau des potagers (voir présentation en annexe).

Les vérificateurs présentent une lettre (voir annexe) qui recommande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge et quittance à la Présidente et au Comité

Les comptes 2018 sont acceptés (30 pour, 1 abstention, pas d'opposition)

## **6. Décharge et quittance à la Présidente et au Comité pour la gestion 2018**

L'assemblée accorde sa décharge et quittance à la Présidente et au Comité pour la gestion 2018 (30 pour, 1 abstention, pas d'opposition).



## 7. Présentation du budget 2019

Suite à une proposition d'un membre, ainsi qu'à la réception des charges liées à l'utilisation de l'eau des potagers et des charges d'électricité, 3 variantes de budgets sont présentées par le trésorier (voir présentation PowerPoint en annexe). Ces 3 variantes sont brièvement présentées ci-après.

1. Budget présenté en annexe de la convocation, légèrement modifié suite à la réception des charges effectives (maintien de la cotisation à 40.- par adulte, 20.- par enfant et 100.- max par famille et du loyer annuel potager 5.-/m<sup>2</sup>)
2. Modification des cotisations de membres (cotisation à 30.- par adulte, 10.- par enfant et 80.- max par famille, loyer annuel potager 5.-/m<sup>2</sup>)
3. Modification du loyer annuel des potagers (maintien de la cotisation à 40.- par adulte, 20.- par enfant et 100.- max par famille, loyer annuel potager 3.-/m<sup>2</sup>)

Plusieurs points sont discutés dans l'assemblée. Un résumé des questions principales et conclusions est présenté ci-après.

- Est-il possible, pour plus de clarté, d'intégrer les amortissements dans le budget ?
  - Une remarque sera affichée dans le budget dès l'année prochaine afin de clarifier les 2 « bénéfices » réels.
- Est-ce nécessaire pour l'Association de maintenir ses 2 locaux et sa chambre, comme cela implique un amortissement non négligeable (actuellement 3'000 CHF par an) ?
  - La question a été soulevée également durant l'année au sein du Comité et a mené à la décision de transformer un local en chambre d'amis. En outre, les locaux sont utilisés : les horaires ont dû être diminués, à cause de l'utilisation intensive et des nuisances engendrées sur le voisinage proche.  
→ Il est décidé de maintenir ces réserves et de garder les 2 locaux et la chambre à l'heure actuelle. Cela pourra être à nouveau discuté à l'avenir si l'on s'aperçoit que les locaux ne sont pas utiles ou rentables.

A l'issue de ces discussions, le budget de base proposé (budget n°1) a été refusé par l'assemblée (9 pour, 0 abstention, 22 contre).

Le budget n°3 a été adopté par l'assemblée (18 pour, 7 abstentions, 6 contre). Les loyers annuels des potagers sont fixés à 3.-/m<sup>2</sup> dès 2019.

## 8. Renouvellement du Comité et des vérificateurs de comptes– démissions / élections

### a) Comité

Tous les membres du Comité se représentent sauf Guillaume Rais :

- Coralie Amiguet – présidente
- Nicolas Merminod – trésorier
- Ivan Alcayaga
- Céline Piller Guérin
- Charlotte Franck
- Miguel Morenza



- Fabrice Nicolier (chef de division des gérances, ville de Lausanne) – membre obligatoire selon les statuts
- Bertrand Picard (membre du Comité de la société de développement «La Sallaz-Vennes») – membre obligatoire selon les statuts

L'assemblée vote la reconduction du Comité à l'unanimité (33 pour, pas d'abstention, pas d'opposition).

#### **b) Vérificateurs des comptes 2019**

Laura de la Rubia Lopez propose de refaire l'exercice en 2019. L'assemblée accepte à l'unanimité (31 pour, pas d'abstention, pas d'opposition).

Timo Gasser se propose pour reprendre le poste de 2<sup>e</sup> vérificateur. L'assemblée accepte à l'unanimité (31 pour, pas d'abstention, pas d'opposition).

Le Comité propose ensuite de faire des roulements tous les 2 ans, élisant ainsi 1 vérificateur/riche par année.

#### **c) Secrétaire du Comité**

Caroline Meylan se présente pour rejoindre le Comité et prendre la place laissée vacante par M. Rais. Elle est élue par l'assemblée (30 pour, 1 abstention, pas d'opposition).

### **9. Info jardins potagers**

Voir la présentation Powerpoint en annexe.

### **10. Programme d'animation 2019**

Voir la présentation Powerpoint en annexe.

### **11. Divers et propositions individuelles**

#### **a) Film des Fiches Nord**

M. Nobs était présent et a filmé l'assemblée générale. Il explique la démarche de son film qui se veut un témoignage de la réalisation du quartier des Fiches Nord, ainsi que de la mise en place du vivre ensemble via la création de l'Association et l'usage des aménagements extérieurs. Chacun peut apporter son témoignage en le contactant. Il va prochainement commencer les campagnes d'interviews des personnes intéressées. Le film sera probablement diffusé lors de l'inauguration de l'école de Riant-Pré.

#### **b) Présentation des candidats**

Mme Steger demande s'il est possible à l'avenir de transmettre une présentation des candidats au Comité avant l'assemblée, afin de les élire en connaissance de cause.

→ Sachant que les candidatures sont ouvertes jusqu'à l'élection même, il est quasi impossible de s'y tenir. En revanche, une présentation du/de la candidat/e sera demandée lors de l'assemblée, avant l'élection.

#### **c) Give Box**

M. Bodin propose de mettre en place une « Give Box » afin d'échanger des denrées non périssables dans le quartier. Il demande qui serait partant et bricoleur pour construire cette boîte.

→ MM. Bodin et Guérin proposent d'organiser un atelier pour la création de cette boîte. Ils transmettront les informations au Comité.



**d) Projet « Rafraichissement de quartier »**

M. Bodin propose à l'assemblée de participer à un concours pour obtenir un budget de la Ville afin de réaliser un projet de rafraichissement du quartier par la plantation d'arbres. Le choix des essences et leur emplacement seraient optimisés pour garantir un effet de rafraichissement rapide et pérenne sans nécessité d'entretien.

L'assemblée accepte unanimement la participation au concours.

**e) Points hors cadre de l'Association**

Quelques sujets sont abordés qui, malheureusement, ne font pas partie des buts et missions de l'Association. Ces sujets sont transmis néanmoins à qui de droit grâce aux personnes présentes dans l'assemblée.

- Changement d'horaires des parkings extérieurs
- Les chiens dans le quartier, déjections canines et agressions
- Nuisances nocturnes durant l'été sur les balcons → respecter le Vivre Ensemble

La séance est levée à 20h30

Au nom de l'Association,

Coralie Amiguet  
Présidente de l'Association

*Annexes : Présentation PowerPoint, budget 2019 adopté, lettre des vérificateurs des comptes.*